



Conseil économique et social

Distr. générale
17 septembre 2020
Français
Original : anglais

Commission des stupéfiants

Reprise de la soixante-troisième session

Vienne, 2-4 décembre 2020

Point 4 a) de l'ordre du jour

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Reprise de la vingt-neuvième session

Vienne, 3 et 4 décembre 2020

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Note du Secrétariat

Additif

La présente note a été établie en application de la décision 2017/236 du Conseil économique et social, dans laquelle le Conseil a décidé de renouveler le mandat du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime jusqu'à la partie de la session que chaque Commission doit tenir au premier semestre de 2021, ainsi que des résolutions 52/13, 54/10, 54/17, 56/11, 58/1, 60/3 et 62/9 de la Commission des stupéfiants et 18/3, 20/1, 20/9, 22/2, 24/1, 26/1 et 28/14 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. Elle rend compte des travaux que le groupe a menés entre le 20 janvier et le 7 septembre 2020. Des informations sur les travaux effectués pendant la période précédente sont présentées dans le document [E/CN.7/2020/3-E/CN.15/2020/3](#).

* E/CN.15/2020/1/Add.1.



I. Délibérations

1. Entre le 20 janvier et le 7 septembre 2020, le groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a tenu trois réunions informelles et une réunion formelle. Il a poursuivi l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour approuvé par le Conseil économique et social dans sa décision 2017/236, par la Commission des stupéfiants dans sa résolution 52/13 et par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale dans sa résolution 18/3, et conformément à son mandat figurant en annexe à ces résolutions et aux dispositions des résolutions 54/10, 54/17, 56/11, 58/1, 60/3 et 62/9 de la Commission des stupéfiants et des résolutions 20/1, 20/9, 22/2, 24/1, 26/1 et 28/4 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale.
2. À la réunion qu'il a tenue le 20 janvier, le groupe de travail a examiné son projet de programme de travail provisoire pour la période allant de janvier à décembre 2020. À cette réunion, le Secrétariat a fait le point avec les délégations sur la réforme de la gestion de l'Organisation des Nations Unies et la réforme du système des Nations Unies pour le développement et leurs incidences pour l'ONUDC. Le représentant du Secrétariat a déclaré que l'Office avait suivi l'élaboration de nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et coordonné les activités d'assistance de l'ONUDC afin que les bureaux extérieurs puissent participer utilement à ce processus. À la demande des États Membres, le Secrétariat a également informé la réunion des travaux menés par l'Équipe spéciale mondiale sur la corruption coprésidée par l'ONUDC, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le Programme des Nations Unies pour le développement et créée en vue d'optimiser et de coordonner les efforts déployés à l'échelle du système des Nations Unies pour aider les États Membres à réduire efficacement la corruption d'ici à 2030. Une représentante du Service de la gestion des ressources humaines a présenté les pratiques actuelles en matière de lutte contre les comportements interdits et la politique adoptée par l'Organisation en la matière. Le Secrétariat a également fait le point sur les progrès accomplis par le Service de gestion des ressources humaines en 2019 en ce qui concerne l'égalité des genres, la représentation géographique et la culture organisationnelle, ainsi que sur les priorités pour 2020. Deux présentations ont été faites : l'une sur les progrès accomplis et les activités prévues dans le cadre du Programme mondial de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts de l'ONUDC, et l'autre sur les évaluations réalisées en 2019 et les évaluations approfondies actuellement menées. Enfin, le Secrétariat a fait le point sur les activités du Programme mondial de l'ONUDC sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.
3. À la réunion qu'il a tenue le 4 février, le groupe de travail a approuvé son programme de travail provisoire pour la période allant de janvier à décembre 2020. À cette réunion, le Secrétariat a informé les participants de l'assistance technique fournie par l'ONUDC en matière de lutte contre le terrorisme, notamment des activités de renforcement des capacités entreprises pour appuyer l'application des conventions des Nations Unies contre le terrorisme. Une réunion d'information a également été organisée sur l'initiative de l'ONUDC relative à la sécurité urbaine et à la bonne gouvernance et sur la coopération accrue entre l'ONUDC et le Programme des Nations unies pour les établissements humains.
4. À la réunion qu'il a tenue le 2 juin, le groupe de travail a été informé que l'ONUDC avait contribué à la réforme du système des Nations Unies pour le développement, notamment en ce qui concerne les synergies et l'efficacité, les réalisations, les difficultés, les économies et les avantages. Le représentant du Secrétariat a déclaré que l'ONUDC avait activement participé à l'élaboration de plusieurs cadres de coopération, notamment ceux mis en œuvre en Colombie, en Éthiopie, au Guatemala, en Irak, au Liberia, au Mali, au Mexique, au Paraguay, en Sierra Leone et en Afrique du Sud. Selon une enquête du Département des affaires économiques et sociales menée dans 116 sites, l'ONUDC a signé des cadres de

coopération des Nations Unies pour le développement durable qui reflétaient ses mandats avec 72,4 % de ces sites. L'ONUSDC a également été un membre actif du Groupe des Nations unies pour le développement durable, dont le domaine d'action se recoupait partiellement avec celui d'autres entités telles que le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et le Programme des Nations unies pour l'environnement. Il a également été souligné qu'en 2019, l'ONUSDC avait réalisé d'importants progrès sur le plan opérationnel grâce au déploiement de moyens supplémentaires dans des domaines hautement prioritaires, en particulier sur le terrain. Ce déploiement de moyens supplémentaires avait permis aux partenaires du système des Nations Unies et des gouvernements de prendre acte du rôle que jouait l'ONUSDC en facilitant la coordination et l'échange d'informations entre les institutions. Le Secrétariat a informé la réunion de l'utilisation et de l'affectation des fonds d'appui aux programmes. En particulier, il a été noté que l'examen du budget et de l'affectation des fonds d'appui aux programmes avait commencé et que des propositions étaient en cours d'élaboration pour utiliser les fonds d'appui aux programmes de manière plus souple et plus efficace au siège et sur le terrain. Le Directeur de la Division de la gestion a expliqué qu'en raison de la situation liée à la maladie à coronavirus (COVID-19), l'ONUSDC s'attendait à ce que le taux d'exécution des programmes recule en 2020, ce qui aurait des incidences directes sur les revenus générés par les fonds d'appui aux programmes en 2020. À cette réunion, le Secrétariat a indiqué que l'ONUSDC avait mené des activités, à l'appui de l'application de la résolution 72/266 B de l'Assemblée générale, dans les domaines suivants : amélioration du système de délégation de pouvoirs, adoption d'une déclaration relative au contrôle interne, renforcement de la gestion axée sur les résultats et gestion des risques institutionnels. Les participants ont également été informés des activités entreprises pour promouvoir l'intégration systématique des questions de genre et renforcer les capacités institutionnelles, ainsi que des activités liées à la COVID-19 et des initiatives de coordination interinstitutions en ce qui concerne les questions de genre. Concernant la gestion des ressources humaines à l'ONUSDC, le Secrétariat a présenté la Stratégie des Nations Unies en faveur de la diversité géographique, le Plan d'action de l'ONUSDC concernant la représentation géographique et la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap et a passé en revue tous les cas de conduite interdite signalés à l'ONUSDC entre janvier 2018 et juin 2020. Enfin, les évaluations de l'ONUSDC réalisées pendant la pandémie de COVID-19 ont été présentées.

5. À la réunion qu'il a tenue le 17 juin, le groupe de travail a entendu la Directrice exécutive de l'ONUSDC, qui a souligné que, dès le début de la crise due à la COVID-19, l'Office des Nations Unies à Vienne et l'ONUSDC avaient pris des mesures pour garantir la sécurité du personnel et la continuité des activités. Des notes d'information, des travaux de recherche et des données sous forme visuelle ont été établis par des équipes spéciales (constituées dès le début de la pandémie) en vue d'évaluer l'impact de la COVID-19 sur les finances et les programmes de l'ONUSDC et publiés sur une page spéciale du site Web de l'ONUSDC. L'Office a également fourni une assistance ciblée sur le terrain, par l'intermédiaire de ses bureaux extérieurs, aux États Membres qui en ont fait la demande. Les participants à la réunion ont été informés que l'ONUSDC continuera à renforcer son efficacité, son efficience et sa responsabilité, en mettant l'accent sur l'innovation, l'évaluation et la formation continue et en s'engageant en faveur de l'égalité des genres, de la diversité géographique et d'un environnement de travail inclusif et stimulant capable d'attirer et de retenir du personnel de qualité. La Directrice exécutive a également exposé les grandes lignes du projet de stratégie décennale pour la période allant de 2021 à 2030, qui prévoit l'élaboration de deux plans d'action quinquennaux. Elle a présenté les objectifs de la stratégie et souligné que l'ONUSDC était déterminé à resserrer les liens entre les travaux normatifs, la coopération technique intégrée et les travaux de recherche et d'analyse. Elle a en outre présenté les éléments stratégiques indispensables pour favoriser des changements positifs qui seront intégrés dans tous les piliers thématiques de l'Office.

6. Toujours à la même réunion tenue le 17 juin, les participants ont examiné les propositions faites par l'ONU DC pour donner suite aux recommandations pertinentes figurant dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (E/CN.7/2019/16-E/CN.15/2019/18), selon qu'il convient et sous réserve des dispositions énoncées dans la résolution 62/9 de la Commission des stupéfiants et dans la résolution 28/4 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, ainsi que dans d'autres résolutions de l'Assemblée générale ; ces propositions avaient été communiquées aux États Membres avant la réunion. Le Secrétariat a ensuite passé en revue les activités et initiatives entreprises par l'Office en réponse à la demande, formulée dans les deux résolutions des Commissions, qui le priaient de continuer à faire respecter le principe du multilinguisme dans les travaux des organes intergouvernementaux. Il a également fait le point sur les travaux entrepris par l'Office pour faire face aux incidences de la crise liée à la COVID-19 sur les réunions intergouvernementales. Les grandes lignes du rapport de la Directrice exécutive sur l'exécution du budget consolidé de l'ONU DC pour l'exercice biennal 2020-2021 (E/CN.7/2020/16-E/CN.15/2020/16) ont également été présentées à titre préliminaire. Le Secrétariat a noté que, pour atténuer la diminution des recettes provenant des fonds d'appui aux programmes, l'équipe spéciale de l'ONU DC chargée des incidences financières de la COVID-19 avait déjà trouvé des économies à faire sur les dépenses du budget des fonds d'appui aux programmes, tandis que les bureaux extérieurs en avaient trouvé à faire sur les budgets de recouvrement intégral des coûts afin d'éviter que le recul du taux d'exécution des programmes n'ait des incidences négatives sur les taux de recouvrement intégral des coûts. La réunion a également été l'occasion de faire le point sur les activités de recherche et les publications prévues par l'ONU DC et de fournir des informations sur les activités prévues par l'ONU DC au titre de ses projets dans le domaine de l'utilisation des nouvelles technologies à des fins criminelles.

7. À la réunion qu'il a tenue le 7 septembre, le groupe de travail a été informé des efforts entrepris par l'ONU DC à l'appui de l'application de la résolution 72/266 B de l'Assemblée générale sur un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies. Le Secrétariat a noté que l'Office vérifiait les délégations de pouvoir délivrées et examinait si elles étaient conformes aux directives établies par le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité. Pour appuyer la mise en place et la publication annuelle d'une déclaration relative au contrôle interne, l'ONU DC teste et met actuellement en œuvre une liste de contrôle pour l'auto-évaluation fondée sur des données factuelles et une déclaration d'assurance. Pour promouvoir la gestion axée sur les résultats, l'ONU DC a intensifié ses efforts en vue de généraliser l'adhésion aux principes de la gestion axée sur les résultats ; l'identification précoce et la gestion des risques ; et la gestion adaptative des programmes. Il a également été indiqué que l'ONU DC, par l'intermédiaire de la Section de l'évaluation indépendante, avait procédé à une métasynthèse à l'aide des données consolidées des contrôles internes et des évaluations indépendantes, fournissant ainsi des données de synthèse pour les décisions stratégiques prises par la direction et les États Membres. Enfin, à la suite du processus engagé par le Secrétariat de l'ONU, l'ONU DC a entrepris d'examiner son cadre de gestion des risques institutionnels afin de l'actualiser et de tenir compte de la nouvelle stratégie institutionnelle qui sera élaborée par la Directrice exécutive. Des informations à jour ont été fournies sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement et ses implications pour l'ONU DC. En particulier, le représentant du Secrétariat a fait remarquer que l'Office continuait à participer activement au cadre de coordination plus large dans lequel s'inscrivait la réforme du système des Nations Unies pour le développement, notamment en ce qui concerne sa mise en œuvre dans le contexte de la crise liée à la COVID-19. L'Office a contribué à l'élaboration du cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19. Il a également contribué, dans le cadre des équipes de pays des Nations Unies, à l'élaboration et à l'exécution de plans d'intervention socio-économiques dans 46 pays. Un certain nombre de notes de synthèse ont été établies donnant des orientations sur les mesures immédiates à prendre dans différents domaines face à la COVID-19, que ce soit sur

le plan géographique ou thématique. Les participants à la réunion ont été informés de la manière dont l'ONUDC s'est acquitté des différents mandats découlant de la résolution 62/9 de la Commission des stupéfiants et de la résolution 28/4 de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale. Un tableau donnant une vue d'ensemble de l'état d'avancement de l'application des résolutions pertinentes au 20 août 2020 a été communiqué aux États Membres avant la réunion et mentionné pendant celle-ci.

8. À la même réunion, le 7 septembre, le Secrétariat a fait le point sur le rapport de la Directrice exécutive sur l'exécution du budget consolidé de l'ONUDC pour l'exercice biennal 2020-2021 (E/CN.7/2020/16-E/CN.15/2020/16). Les participants ont été informés de la crise de liquidités du budget ordinaire et de la situation des fonds à des fins spéciales, des fonds à des fins générales et des fonds d'appui aux programmes pour la période 2020-2021. Le Directeur de la Division de la gestion a fait le point sur le modèle de financement de l'Office, qui était en cours d'examen. Les résultats de cet examen seront présentés aux États Membres en 2021. Le Secrétariat a fait une présentation sur le plan d'action amélioré de l'ONUDC concernant la représentation géographique et sur les dernières activités menées en vue de renforcer la diversité géographique. La Chef du Service de la gestion des ressources humaines a donné un aperçu du personnel international de l'ONUDC par groupe régional et a présenté les statistiques sur l'équilibre entre les genres pour la période 2016-2020. Les participants ont été informés des activités entreprises par la Section de l'évaluation indépendante en réponse à la crise de la COVID-19 et ont reçu des informations sur les évaluations approfondies achevées et en cours. Le Secrétariat a en outre organisé une séance d'information sur les activités de l'ONUDC visant à renforcer la capacité des pays à prévenir la circulation transfrontalière de marchandises illicites. Enfin, le groupe de travail a indiqué qu'il faudrait examiner son fonctionnement compte tenu de la prorogation éventuelle de son mandat au-delà du premier semestre 2021.

II. Questions d'organisation et d'administration

9. Sous la direction des Coprésidents, le groupe de travail a tenu cinq réunions : la seizième réunion informelle le 20 janvier, la reprise de la seizième réunion informelle le 4 février, la dix-septième réunion informelle le 2 juin, la dix-huitième réunion informelle le 7 septembre et la troisième réunion formelle le 17 juin 2020. D'autres réunions sont prévues le 5 octobre et les 13 et 24 novembre 2020.

10. Le Secrétariat a continué de fournir au groupe de travail des documents et des informations sur papier et sous forme électronique, notamment par l'intermédiaire d'une page Web accessible au public (www.unodc.org/unodc/en/commissions/FINGOV/FINGOV-index.html) et d'une page Web sécurisée destinée aux États Membres (www.unodc.org/missions/en/wggf/index.html) qu'il a créées et qu'il met à jour à son intention.